AR Prefecture
016-200054047-20211216-2021_12_16_04-DE
Reçu le 21/12/2021
Publié le 21/12/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

CONFOLENS
Cité de Confluences

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 06

Date de Convocation :
jeudi 9 décembre 2021

Date d'affichage :
Jeudi 9 décembre 2021

Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 09 décembre 2021, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme LAMANT Marie-Line, Mme LAFONT Cindy, Mme LANDREVIE Susanne, Mme SIMON Sandrine, Mme BOURDIER Elise, M. BOUTY Philippe, M. TEXIER Christophe,

Délégations : Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme DUPRE Jean-Noël, Mme LAFONT Cindy à M. PAULET Didier, Mme LANDREVIE Suzanne à M. Alain GRAVELLE, Mme BOURDIER Elise à Mme FAYET Margot, M. BOUTY Philippe à Mme VILLEDARY Véronique, M. TEXIER Christophe à Mme MANCEAU Emmanuelle.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2021/12/16
N°4

Urbanisme - Cession de la parcelle B n° 808 située à MANOT

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commune est propriétaire de la parcelle B n°808 située au Lieu-dit « les Grands beaux » 16500 MANOT d'une superficie de 10 000 m2 en nature bois/taillis (incluse dans le leg universel de Pierre BOULANGER).

Par courrier du 06 juillet 2021, Monsieur Fabrice SOULAT, domicilié à ESSE (16500), a émis le souhait d'acquérir ladite parcelle au prix de 2000 euros.

Vu l'avis des Services Du Domaine en date du 26 novembre 2021

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle B n°808 située au Lieu-dit « les Grands beaux » 16500 MANOT d'une superficie de 10 000 m2 pour un montant de 2000 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toutes les pièces utiles à cette vente.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 17 décembre 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)